

«Grâce à la VAE, je suis maintenant exploitante agricole, associée de mon mari»

Christelle Drie, agricultrice. A obtenu par VAE un BEPA* Conduite d'exploitation agricole.

Titulaire d'un BAC PRO Bureautique, j'ai quitté mon emploi dans les assurances pour aider à la traite dans l'exploitation familiale, en tant que salariée. Au départ de mon beau-père, souhaitant reprendre ses parts dans l'exploitation, il me fallait un diplôme agricole pour m'installer, et bénéficier de quotas supplémentaires, d'aides et de prêts. Je ne pouvais pas envisager de quitter l'exploitation pour partir en formation. La VAE était la seule opportunité pour obtenir ce diplôme. En plus de mon expérience agricole, j'ai pu mettre à profit les activités de trésorière dans l'association du village. En 10 heures individuelles d'accompagnement assuré par une formatrice du lycée agricole, j'ai reçu une aide et un encouragement précieux. J'ai aussi pu faire appel à mon entourage familial. Une fois

qu'on commence, on décrit le moindre geste, et les choses viennent d'elles mêmes. Parallèlement, n'ayant pas assez d'expérience dans l'alimentation du troupeau, j'ai suivi une formation de quatre jours sur ce thème. J'ai pu valider le diplôme en totalité.

L'obtention du diplôme m'a apporté beaucoup de fierté personnelle, et de confiance en mes capacités. N'étant

pas du tout issue de ce milieu, je me suis rendue compte de tout ce que j'ai appris en pratiquant. Je suis aujourd'hui l'associée de mon mari. Ce qui m'a fait particulièrement plaisir, ça a été de montrer mon rapport. J'ai été complimentée par le jury.

*BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles



Christelle Drie. Son expérience bénévole a aussi été prise en compte.

Des bénéfices partagés

Pour le candidat, au delà de la reconnaissance personnelle et sociale, la VAE est l'opportunité de valoriser et certifier ses compétences, pour évoluer dans l'entreprise, renforcer son employabilité et sécuriser son emploi, faciliter une mobilité ou une reconversion, ou se réinsérer de façon plus stable.

La démarche en elle-même produit des effets positifs, en plus de l'obtention du diplôme : confiance en soi renforcée, prise de conscience de ses compétences et capacité à les ordonner, envie de se former et d'être acteur de sa professionnalisation, meilleure perception de son métier et de sa place dans l'entreprise, meilleure maîtrise du poste de travail.

La VAE, outil au service d'une politique de gestion des compétences, de recrutement, de fidélisation, et de positionnement client.

Face aux pressions concurrentielles, la ressource humaine est devenue le premier levier de performance de l'entreprise. Dans un environnement en mutation permanente, la VAE peut aider l'entreprise à relever des défis de nature très différente :

- Créer une motivation nouvelle, par la reconnaissance de la valeur professionnelle des salariés.
- Fidéliser, en donnant des perspectives d'évolution.
- Activer et accompagner des mobilités internes, pour faire face aux départs à la retraite et aux difficultés de recrutement.
- Créer une dynamique d'apprentissage, responsabiliser les salariés dans leur professionnalisation.
- Légitimer la position des « anciens » souvent non diplômés, par une valorisation de leur expérience.
- Développer l'employabilité, pour faciliter les mobilités internes ou externes.
- Revaloriser une fonction, un métier, en le positionnant sur un référentiel externe.
- Répondre aux exigences réglementaires, lorsqu'elles imposent de mettre en cohérence fonctions occupées et qualification.
- Valoriser l'image de l'entreprise, en attestant vis-à-vis des clients de la qualification du personnel.
- Réduire les coûts, rationaliser les parcours de formation, en mettant à plat les compétences pour faire porter la formation sur les vrais besoins.

La VAE en participant au développement des qualifications contribue à la réussite économique de l'entreprise.